



L'urbanisme

7 mars 2022

Initiation à l'urbanisme

ENJEUX DE LA FORMATION :

L'urbanisme permet aux élus de structurer leurs actions dans des champs très variés qui dépassent largement les simples questions de l'habitat et du cadre de vie mais couvrent également l'économie, l'environnement, la mobilité, le numérique et la cohésion sociale.

Les choix stratégiques en matière d'urbanisme ont donc un impact direct sur le territoire, sa politique et engage sa destinée à court et très long terme.

Il est donc essentiel pour les élus de s'approprier les outils spécifiques qui leurs permettront de projeter et piloter leurs projets de territoire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Disposer d'une approche transversale de l'urbanisme : la législation, les outils, les acteurs et le projet de territoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE DE LA FORMATION	PUBLIC CONCERNE
100% Présentiel – 1 jour soit 6 heures de formation (pas de formation à distance) Présentiel individuel et collectif	Elus locaux , idéalement en début de mandat et souhaitant s' approprier leurs fonctions avec efficacité. Concerne tous les élus et adjoints (mobilité, petite enfance, cohésion social, environnement, numérique, bâtiment, environnement...).



LeadOn

L'urbanisme

<p>DATES ET LIEUX</p> <p>Lieux :</p> <ol style="list-style-type: none">LEADON 30 RUE ST LAZARE 75009 Paris.Sur site (communes) <p>Dates : A définir</p> <p>Calendrier : A définir</p> <p>TARIFS : 600 €/jour</p> <p>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP Oui</p> <p>DELAIS D'ACCES Au plus tard 11 jours avant le début de la formation.</p> <p>LES +</p> <ul style="list-style-type: none">Formation théorique et pratique.Groupes limités à 10 personnes maximumPersonnalisation en fonction des besoins des communes (type de document d'urbanisme applicable sur le territoire, état d'avancement...).Approche transversale permettant une mise en pratique immédiate par les élus.Programme court sur 1 jour INITIATION, pouvant évoluer sur deux autres formations DECOUVRIR L'APPROCHE PROSPECTIVE et DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE.	<p>PRE REQUIS Aucun</p> <p>L'ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none">Géraldine BAUD: Architecte DPLG, Urbaniste. PDG de l'agence d'architecture et d'urbanisme gb'O. Membre de la commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme de la Loire. Enseignante en conception architectural et urbaine dans des écoles d'ingénieurs et de pratiques professionnelles (ENISE, ESAIL, GRETA NORD ISERE POLE BATIMENT).
--	---



LeadOn

Initiation à l'urbanisme

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique consistera en un enseignement mêlant approche théorique et cas de figures pratiques appliqués aux communes et territoires des élus suivants la formation.

- INITIATION LES FONDAMENTAUX : 1 jour de formation.
- DECOUVRIR L'APPROCHE PROSPECTIVE : 1 jour de formation.
- DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE : 1 jour de formation.

Moyens techniques :

Version du 12/01/2021

Document de synthèse, interactions avec les échanges inter-personnels et débriefings.

Validation du stage :

Une feuille d'émargement pour chaque demi-journée devra être signée pour chacun des élèves.
Remise aux élus d'une documentation écrite synthétisant les principaux éléments de la formation.

Évaluation des acquis : Une fiche d'évaluation du stage est réalisée en fin de formation

PROGRAMME

3ème journée : INITIATION – DEVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE

Développer une vision stratégique de son territoire

Matin :

Introduction

- Présentation de la journée et tour de table.
- Vous avez dit projet de territoire ?, Quel territoire ?
- Petit rappel de la définition d'urbanisme.

Penser le futur des territoires :

- Prospective et action publiques, état des lieux et perspectives.
- Outils institutionnels et nouveaux modèles
- Acteurs et interactions avec la société civile et le monde économique
- Mutations et thématiques émergentes * :
 - o ZAN, zéro artificialisation nette,
 - o Occupations temporaires
 - o Intergénérationnel et habitat partagé
 - o Densité,
 - o Dernier km,
 - o ...

Questions diverses

Après-midi :

Mise en situation

- Atelier de travail de mise en situation permettant de
 - o Comprendre les mécanismes en action dans un projet de territoire.
 - o Outiller les élus dans leurs démarches.
 - o Sécuriser le processus du projet.
- Production d'une feuille de route.

Synthèse et évaluation de la session.

**Thématiques personnalisées en fonction des élus, territoires et problématiques contextuelle*

